



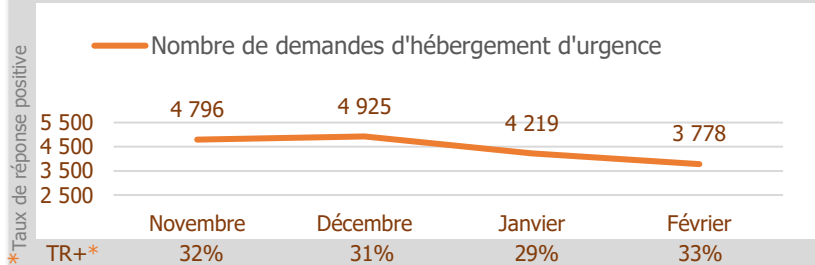
### la demande

Nombre d'appels au 115 : **3 046**

Nombre de DHU : **3 778**

Nombre de ménages ≠ : **697**

Nombre de personnes ≠ : **1 227**



\* Taux de réponse positive

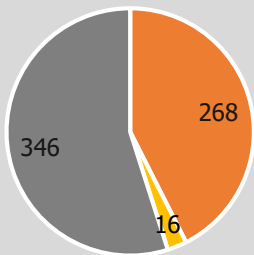
Mois	TR+*
Novembre	32%
Décembre	31%
Janvier	29%
Février	33%

- ☞ Dont hommes seuls (343≠) : 45%
- ☞ Dont femmes seules (138≠) : 38%
- ☞ Dont autres (9≠) : 26% (groupes familiaux notamment)
- ☞ Dont familles (200≠) : 28%
- ☞ Dont couples (28≠) : 20%

Le taux de réponse positive remonte pour presque toutes les compositions familiales. Le taux pour les familles reste faible malgré les nombreuses orientations faites dans le cadre de la Cellule de repérage des enfants à la rue, car il y a chaque semaine de nouvelles familles qui appellent le 115.

### Nationalité des ménages en demande

(sur 630 ménages ayant donné cette information) :



- Français
- Ressortissants UE
- Hors Union Européenne

- ☞ Dont demandeurs d'asile : 90
- ☞ Dont situations régulières (BPI, titulaires de carte de séjour...) : 57
- ☞ Dont autres situations (déboutés, sous récépissé...) : 233

L'écart du nombre de ménages s'explique par le changement de statut en cours de mois.

### ELEMENTS DE VULNERABILITE PARTICULIERS :

**23** femmes enceintes

**98** enfants de moins de 3 ans

**140** jeunes majeurs

**84** adultes travaillent et sont sans abri stable

En Décembre, **173 nouveaux ménages** ont sollicité le SIAO Urgence. N'étant pas prioritaires au 115 au regard de leur arrivée non préparée depuis un autre département, étant primo-arrivants, ou sortant de CADA, leur TR+ est d'environ **16%**.

### l'offre au 28/02/23

Nombre de places d'urgence

**688**

(HAP, ALT, HU... hors dispositif Ville de Rennes)

☞ Dont **107** places dédiées aux femmes victimes de violences

Nombre de personnes à l'hôtel

**873**

- ☞ Dont **132** demandeurs d'asile (BOP 303)
- ☞ Dont **188** personnes victimes de violence
- ☞ Dont **553** autres situations régulières ou irrégulières

295 personnes sont actuellement prises en charge dans le cadre du protocole de mise en sécurité.

Le nombre de places d'hébergement d'urgence a augmenté grâce à l'installation de 53 places par l'Association Saint-Benoît Labre sur le site de la rue Louis Guilloux à Rennes, avant leur transfert vers leur localisation définitive multisite.

Il est également précisé que les 2 places de Vitré ne sont que ponctuelles et non pérennes, en fonction du climat social sur le Chalet (cf. fiche du mois de Janvier).

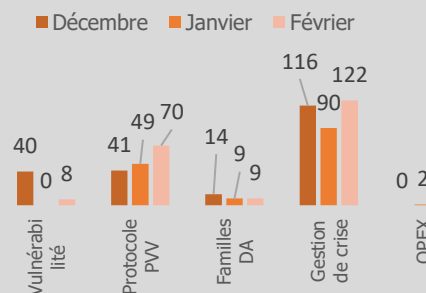
**TR+ : 33%**. Le taux « remonte » à **45%** si l'on ne considère comme motif de non-orientation QUE l'absence de places disponibles.

Personnes en HU/hôtel sorties vers...

	Déc.	Janv.	Fév.
CHRS/stabilisation	13	3	8
Dispositif de santé	9	7	9
Logement adapté	3	4	5
Logement autonome	34	27	14
TOTAL	59	41	36

### les orientations

Motif des nouvelles admissions à l'hôtel



L'objectif étant qu'il n'y ait pas d'enfant en situation de rue, et les dispositifs d'hébergement d'urgence étant saturés, il y a eu de nouveau beaucoup de prises en charge à l'hôtel pour les familles. Les situations de violence conjugales ou intrafamiliales restent soutenues, malgré la difficulté à trouver des solutions de prise en charge adéquates.



### DONNÉES TERRITORIALES

#### PAYS DE SAINT-MALO

##### ACTIVITE ANTENNE :

La CAO a enregistré les dossiers de 62 nouveaux ménages sur ce mois de Février et a pu orienter 2 ménages sur de l'hébergement d'urgence, et 6 sur de l'hôtel dont 4 au titre de mises en sécurité.

##### ACTIVITE SAMU :

La maraude a été mobilisée de façon supplémentaire en raison des « pics de froid ». L'équipe a rencontré un homme en situation de détresse psychologique très prononcée, pour autant aucune prise en charge hospitalière n'a pu être assurée. A noter que par deux fois ce mois-ci il a été fait appel au 15 ou au 18.

#### PAYS DE BROCELIANDE

##### ACTIVITE :

Le mois de Février a vu plusieurs mouvements s'opérer dans les logements dédiés aux femmes victimes de violence, avec deux nouveaux accueils ; par ailleurs, la halte-aux-passants de Montfort a également été sollicitée par un couple.

#### PAYS DE RENNES

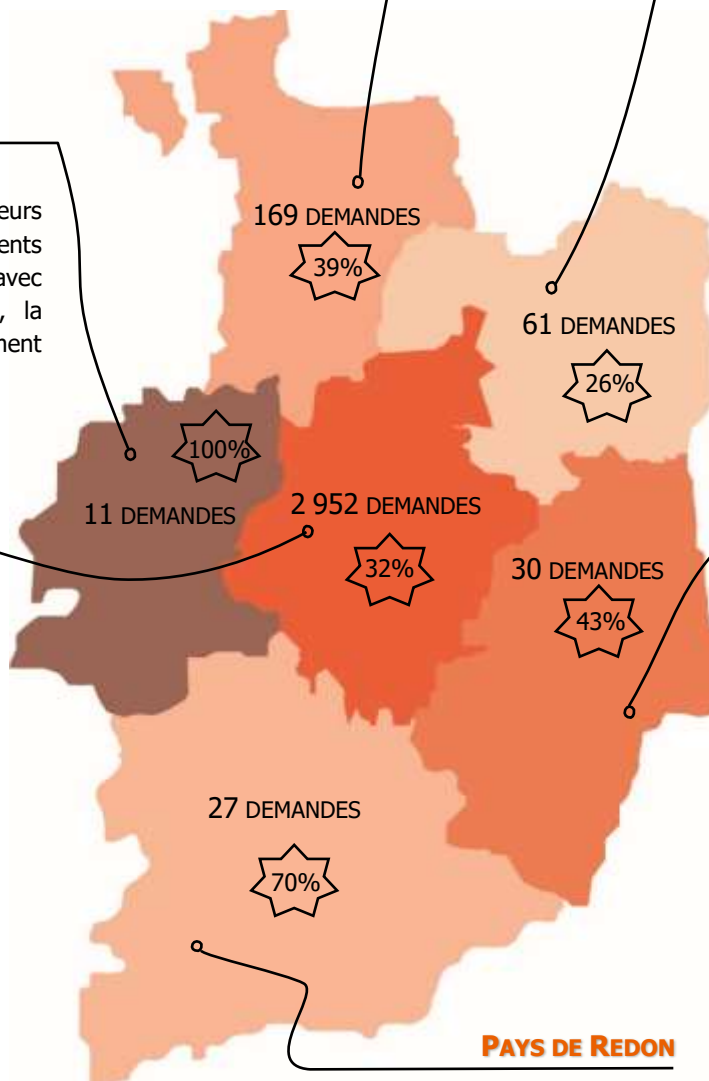
##### ACTIVITE SAMU :

Sur le Samu professionnel, les accompagnements se poursuivent avec plusieurs pistes pour des sorties de rue (accès logement et Rado).

Des maraudes du soir supplémentaires ont eu lieu lors des « pics de froid », permettant de rester vigilant sur des situations délicates.

Enfin, l'INSEE a participé à plusieurs maraudes pour un « test de rue » en vue d'établir la méthodologie qui sera retenue pour l'enquête Sans Domicile qui sera menée en 2025 à l'échelle nationale.

Au niveau des maraudes de la Croix-Rouge, les bénévoles ont constaté une augmentation des violences et des troubles de santé mentale, et une hausse des personnes en hébergement précaire.



Répartition des demandes par territoire (base = chiffres ajustés)



#### PAYS DE FOUGERES

##### ACTIVITE ANTENNE :

L'activité est stable globalement entre Janvier et Février, avec toutefois une augmentation du nombre de femmes avec enfants (10 sur 17 nouveaux ménages).

##### ACTIVITE SAMU :

Suite à l'annonce de « pics de froid » par la DDETS, des maraudes supplémentaires ont été organisées, et ont permis d'aller à la rencontre de quelques bénéficiaires pour leur proposer des denrées réconfortantes.

#### PAYS DE VITRE

##### ACTIVITE ANTENNE :

Le nombre de demandes de mise à l'abri diminue, ce qui s'explique au moins en partie par le manque de fluidité sur les places (le fait d'avoir une réponse négative pouvant démobiliser). Les passages au PAO ont également diminué, avec 4 ménages par permanence ; il s'agissait essentiellement d'un besoin d'accompagnement pour les personnes hébergées sur le CHU.

##### ACTIVITE ANTENNE:

La CAO a reçu 162 personnes sur ses permanences, dont 40% sont nouvelles. 18 demandes de CHRS ont été instruites et 19 demandes de RSP sont passées en commission.

##### ACTIVITE ANTENNE :

L'activité reste stable, voire en légère baisse en raison des vacances scolaires qui entraînent moins de contacts avec les partenaires. Le PAO a toutefois enregistré 4 demandes de CHRS. Les demandes d'hébergement d'urgence ont été relayées au CCAS pour l'occupation de la halte-au-passant.